

**MEMORANDUM GENERAL DE L'UNION SYNDICALE DES  
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS DE GUINEE  
(USECCG) N°01/2024**

**A l'attention de :**

- *Son Excellence Monsieur le Président de la République de Guinée, Président du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), Chef de l'Etat, Commandant en Chef des Forces Armées ;*
- *Monsieur le Président du Conseil National de la Transition (CNT) ;*
- *Monsieur le Premier Ministre de la Transition, Chef du gouvernement ;*
- *Monsieur le Ministre du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) ;*
- *Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) ;*
- *Monsieur le Président du Collège des Recteurs et Directeurs Généraux (CRDG) ;*
- *Mesdames les Rectrices, Messieurs les Recteurs, Mesdames les Directrices Générales et Messieurs les Directeurs Généraux des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;*
- *Mesdames les Directrices Générales et Messieurs les Directeurs Généraux des Institutions de Recherche Scientifique (IRS), des Centres de Documentation et d'Information (CDI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;*
- *Présidents, Rapporteurs et Membres de la Commission Nationale de Recrutement et de Promotion des Enseignants-Chercheurs et Chercheuses du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;*
- *Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les Secrétaires et ou Représentants du Syndicat National Autonome de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique (SNAESURS) ;*
- *Monsieur le Secrétaire Général et Camarades des Structures Syndicales affiliées à l'Union Syndicale des Travailleurs de Guinée (USTG) ;*

- *Mesdames les Secrétaires Générales, Messieurs les Secrétaires Généraux, Mesdames et Messieurs les Secrétaires et ou Représentants du Mouvement Syndicat de Guinée (MSG) ;*
- *À Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Secrétaires et ou Représentants du Conseil National de Dialogue Social (CNDS) ;*
- *Mesdames les Secrétaires Générales, Messieurs les Secrétaires Généraux, Mesdames et Messieurs les Secrétaires et ou Représentants de toutes les Structures Syndicales en République de Guinée ;*
- *Mesdames les Secrétaires Générales, Messieurs les Secrétaires Généraux, Mesdames et Messieurs les Secrétaires et ou Représentants de toutes les Structures éducatives de la République de Guinée....*
- *Enseignants–Chercheurs et Chercheurs, Amis et Sympathisants(es) des Institutions d’Enseignement Supérieur, des Institutions de Recherche Scientifique et des Centres de Documentation et d’Information, amis et sympathisants de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l’Innovation (MESRSI)...*

Mesdames et Messieurs,

Depuis l’avènement du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) et de son gouvernement le 05 Septembre 2021 en République de Guinée, le pays a connu de véritables réformes dans les secteurs éducatifs en général, en particulier celui du MESRSI. Soyez rassurés que l’Union Syndicale des Enseignants–Chercheurs et Chercheurs de Guinée en abrégé USECCG à travers son Bureau Exécutif National (BEN) et ses Points Focaux suit et encourage toutes ces réformes éducatives engagées.

L’engagement dans la formation des formateurs, l’évaluation même des contenus des programmes enseignés dans les universités et établissements scolaires, la multiplicité des coopérations éducatives avec les pays européens, américains, africains à travers les ministères en charge de l’éducation, l’augmentation des bourses d’entretien pour les étudiants et boursiers du pays d’une part et d’autre part le décret fixant la rémunération des fonctionnaires des grades d’assistant / d’attaché de recherche, maître assistant, chargé de recherche, maître de conférences, maître de recherche, professeur, directeur de recherche sont entre autres des éléments, qui justifient que l’une de vos préoccupations est la qualification de notre système éducatif.

Par ailleurs, nous nous sommes inscrits dans le but constant d'unir nos forces dans la défense et de promotion des intérêts professionnels, matériels et moraux des travailleurs de la République de Guinée en général et ceux de l'enseignement supérieur en particulier en agissant ensemble dans le respect des lois et règlements en vigueur, et en coopération constructive avec les gouvernants.

Mesdames et Messieurs, l'USECCG à travers son BEN et ses Points Focaux encourage vivement toutes les réformes engagées par les autorités du MESRSI.

En conséquence, l'USECCG a jugé opportun de vous adresser sa toute première plaidoirie et solliciter humblement de votre concours pour la résolution de l'ensemble des points suivants :

1. Le reclassement des enseignants-chercheurs et chercheurs des IES, IRS et CDI engagés(es) non-reclassés(es) au grade d'Assistant / d'Attaché de recherche au compte de l'année universitaire 2024 - 2025 ;
2. L'octroi à tous les enseignants-chercheurs et chercheurs des IES, IRS et CDI des primes de logement, de préparation, de transport, de craie avec effet rétroactif à partir du mois de mars 2024 ainsi que la prime de documentation annuelle conformément au contenu du DÉCRET D/2024/0027/PRG/CNRD/SGG, en son article 7, page 3 ;
3. La reconnaissance et l'engagement à la Fonction Publique des cent trois (103) homologues rejetés par certaines institutions d'enseignement supérieur ;
4. La reconnaissance et l'engagement à la Fonction Publique des contractuels temporaires du cabinet du MESRSI (*détenteurs de Licence, de Master ou diplôme jugé équivalent*) ;
5. L'assistance à l'enrôlement biométrique pour le déblocage des salaires de certains enseignants-chercheurs et chercheurs des IES, IRS et CDI ;
6. L'effectivité du financement de la formation des formateurs "Programme de 1000 Ph.D et de 5000 Masters" ;
7. L'augmentation des financements pour les candidats nationaux ;
8. La construction et l'équipement des laboratoires de recherche dans les IES, IRS et CDI ;
9. L'effectivité du paiement des primes de fêtes prises en compte par l'Etat dans toutes les IES, IRS et CDI ;

10. La transparence dans la gestion des subventions allouées aux IES, IRS et CDI ;
11. Mettre fin au cumul de postes dans les IES, IRS et CDI ;
12. L'assistance à la correction des anomalies sur la date de naissance (1935), la hiérarchie, le grade et l'échelon pour certains enseignants-chercheurs et chercheurs des IES, IRS et CDI, en particulier les engagés de 2019.

L'USECCG compte sur votre jugement éclairé et votre engagement envers le bien-être de tous les enseignants-chercheurs et chercheurs des institutions d'Enseignements Supérieurs, des Institutions de Recherches Scientifiques et des Centres de Documentations et d'Informations du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, pour prendre les mesures adéquates.

Nous, membres du BEN et Points Focaux de l'USECCG restons à votre disposition pour toute rencontre ou échange que vous jugerez utile.

Nous vous remercions chers toutes et tous !

Que Dieu bénisse les Guinéens et les Guinéennes !

Vive l'USECCG !

Vive l'enseignement supérieur !

Conakry, le 28 octobre 2024

**Le Secrétaire Général de l'USECCG**



**Camarade TELLIANO Alphonse**